CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION 2027

Camping La Pinède – SARL La Pinède · www.camping-lapinede.net

1. Réservation et animaux

Toute location est **nominative** et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

Renseignements à communiquer lors de la réservation

Vos nom, prénom, adresse, âge, n° de téléphone, le type de location choisi, le nombre de personnes, la présence d'un chien (de petite taille).

Chiens

- Les chiens de moins de 6 kg sont acceptés **sur demande préalable**, dans la limite de 1 par emplacement.
- Pour le bien-être de chacun, nous attribuons de préférence aux propriétaires de chiens des emplacements éloignés des zones de passage.
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping, ne jamais être laissés seuls sur l'emplacement, et leurs déjections ramassées.
- Le propriétaire reste responsable de tout dommage ou nuisance causé par son animal.
- Les chiens de 1re et 2e catégorie ne sont pas admis.
- La vaccination et la puce (ou tatouage) sont obligatoires, merci de vous munir de leur « passeport ».
- Aucun autre animal n'est admis, sauf **accord express** du camping.

Forfait chien : 25 € / semaine (séjours de juillet-août : semaine minimum).

Petits séjours hors saison : forfait chien de 4,50 € / nuit.

2. Durée du séjour

Période	Conditions
Du 26/06 au 28/08	7 nuits minimum. **Arrivée le samedi à partir de 16h00 jusqu'à 21h00** **Départ le samedi suivant entre 7h30 et 10h00 au plus tard**
Du 03/04 au 25/06	Possibilité de petit séjour. Pas d'arrivée tardive possible après 20h30 (hors saison).
Week-end de l'Ascension	3 nuits minimum. Pas d'arrivée tardive possible après 20h30.
Week-end de Pentecôte	3 nuits minimum. Pas d'arrivée tardive possible après 20h30.
Du 28/08 au 25/09 (hors saison)	7 nuits minimum – séjours de week-end non acceptés.

Pour les week-ends prolongés, si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter : **06 75 19 29 80**.

> Horaires hors juillet – août : n'importe quel jour de la semaine (à votre convenance). **Arrivée à partir de 15h00. Départ jusqu'à 10h00.**
>
> **Heure limite d'arrivée, en toute période : 21h00 en saison, 20h30 hors saison.**

3. Les tarifs de location

Le prix comprend

La consommation d'eau, de gaz, d'électricité (**10 Ampères** – **16 Ampères pour les emplacements N° 64 et 70**) pour le nombre de personnes annoncées lors de la réservation et le stationnement pour **un seul véhicule**.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil dans les hébergements doit être respectée : nous rencontrons à certaines périodes des surcharges, même occasionnelles, sur les emplacements, que nous ne pouvons pas accepter dans le respect de la capacité d'accueil du camping. Le nombre de personnes sur l'emplacement doit correspondre à la capacité d'accueil de l'hébergement.

Dans le cas où le nombre de personnes serait supérieur à la capacité de la location, la SARL La Pinède se réserve le droit de refuser les personnes supplémentaires, non inscrites.

Véhicules et accès

Rappel : nous n'autorisons qu'un seul véhicule par emplacement, car nous devons **IMPÉRATIVEMENT** limiter la circulation sur le site pour le bien de tous. Les seconds véhicules devront être stationnés à l'extérieur.

Le portillon plage donne l'accès au Boulevard de la Forêt et aux plages, il ne doit pas vous permettre de faire entrer des visiteurs, sans le passage obligé à la réception.

Piscine

- Ouverte du 18/04 au 19/09 – chauffée du 01/05 au 15/09.
- Accès réservé aux seuls clients du camping, en slip de bain uniquement (les caleçons et shorts sont interdits, la pratique du monokini est interdite).
- Accès interdit aux enfants non accompagnés : la baignade est non surveillée et sous la responsabilité des parents.

Animations

Les animations enfants (à partir du 14/07) – sauf concours de pétanque avec participation.

4. Le prix ne comprend pas

Poste	Montant
Taxe de séjour du 01/04 au 30/09 (date d'ouverture du camping) – par personne et par nuit, mineurs exonérés – sous réserve de modifications votées par la Municipalité	0,60 € / personne / nuit
Frais de dossier – séjours d'une semaine ou plus, à partir du 10/07 et jusqu'au 27/08	25,00 €
Frais de dossier hors saison – séjours d'une semaine ou plus, jusqu'au 09/07 inclus et à partir du 28/08	15,00 €

5. Nettoyage du locatif

Le nettoyage du mobil-home, chalet ou studio est **à votre charge**. Nous vous remercions de faire le nécessaire avant votre départ pour restituer le locatif en bon état de propreté.

Malheureusement, si nous devions constater un manque d'hygiène et un état négligé, le **forfait ménage** sera retenu sur la caution et sera fonction de la superficie de la structure louée :

Structure louée	Forfait ménage
21 m²	50 €
26 m²	60 €
28–30 m² et studios	80 €
32–35 m² / 3 chambres et chalets 2 et 3 chambres	90 €

Le **forfait ménage** ne dispense pas d'un **entretien régulier** du locatif pendant votre séjour. Certaines locations ont malheureusement été restituées dans un état inacceptable : nous comptons sur votre sens du respect pour que cela ne se produise pas.

Pour le **confort et la sécurité de notre personnel**, merci de bien vouloir, **le jour de votre départ** :

- **Aérer** le logement (si le temps le permet, le laisser ouvert en grand) ;
- **Vider toutes les poubelles** ;
- **Vider et éteindre le réfrigérateur (position zéro)** ;
- **Désinfecter les toilettes et la salle d'eau.**

> **Attention :** si le logement est restitué dans un **état d'hygiène insuffisant** ou manifestement **négligé**, **le double du montant du forfait ménage correspondant à votre locatif (voir tableau ci-dessus) sera facturé.**

Merci de votre compréhension et de votre coopération pour le bien-être de tous.

6. Personnes supplémentaires, visiteurs et prestations

Prestation	Tarif
Personne supplémentaire (au-delà du tarif forfaitaire), à partir de 5 ans – par nuit, + taxe de séjour	10,00 € / personne
Enfant de moins de 5 ans supplémentaire – par nuit	7,00 €
Visiteur de plus de 2 h (sans nuitée et sans accès piscine) – adulte et enfant à partir de 11 ans	5 €
Visiteur de plus de 2 h – enfant de 3 à 10 ans	3 €
Visiteur de plus de 2 h – enfant de moins de 3 ans	Gratuit
Location de draps – drap housse, housse de couette + taies, 2 personnes	18,00 €
Location de draps – drap housse, housse de couette + taie, 1 personne	9,50 €

Visiteurs

Les visiteurs de plus de 2 h sont admis à pénétrer dans le camping après s'être présentés à la réception et après s'être acquittés de la redevance ci-dessus.

> **Le nombre total de personnes sur l'emplacement ne devra pas excéder la capacité d'accueil du locatif, enfants compris, même en journée.** Cette mesure vise à préserver la qualité du séjour, la tranquillité du

voisinage et la conformité du logement à son assurance.

Si vous souhaitez recevoir des amis ou de la famille pendant votre séjour, merci de **nous en informer au préalable** afin de vérifier que cela reste compatible avec la capacité d'accueil et les règles du site.

Aucune installation (toile de tente) ne sera acceptée sur l'emplacement. Le véhicule des visiteurs stationnera à l'extérieur du camping.

Draps, Wi-Fi et services

La location de draps se fait suivant le stock disponible : merci d'en faire la demande en même temps que votre réservation.

Le Wi-Fi et les diverses prestations de services (barbecue, lit parapluie et chaise haute) : les tarifs des prestations s'entendent TTC avec un taux applicable de 20 % et sont consultables sur notre site www.camping-lapinede.net.

TVA

Les tarifs des locations s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

7. Paiement

La réservation devient effective et définitive lorsque le Camping reçoit l'exemplaire du contrat dûment rempli et signé, **et** l'acompte représentant **30 % du montant du séjour** (hors taxe de séjour) + 3,7 % du montant du séjour en assurance annulation (facultatif).

Paiement par chèque bancaire ou postal, carte bancaire, chèques vacances (papier ou connect) ou virement.

Le solde du séjour est payable 4 semaines avant la date d'arrivée prévue. Échéance mentionnée sur le contrat de location.

8. Annulation

- Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au Camping.
- Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédant le jour de l'arrivée, pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour sera redevable et restera acquise au Camping.

9. Assurance annulation et interruption

Seule la souscription de l'assurance (à la réservation, c'est-à-dire au moment du paiement de l'acompte) peut vous permettre de bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est **facultative** et représente **3,7 % du montant du séjour** (hors taxe de séjour).

- En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du Camping ne pourra être engagée ; cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du Camping.
- La prime d'assurance devra être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.
- L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de départ prématuré (hors taxe de séjour).
- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours.

- Les conditions générales d'annulation sont consultables en ligne sur http://www.campez-couvert.com/ et sur notre site www.camping-lapinede.net

10. Conditions particulières

Caution

Une caution de 340 € (chèque ou empreinte CB) dont caution ménage, pour tout studio, chalet ou mobil-home vous sera demandée à votre arrivée pour garantir la perte, la casse, la dégradation du matériel. Cette caution vous sera restituée en fin de séjour ou dans un délai de 15 jours, déduction faite des éventuels frais de ménage et/ou de remise en état des lieux ou du matériel manquant ou détérioré, constatés par les deux parties le jour du départ.

Le locataire est tenu de signaler le jour de son arrivée et jusqu'au lendemain midi, tous manquants ou anomalies. Un inventaire est joint au contrat.

Badge et clé

Un badge d'accès vous est remis en même temps que la clé du locatif ; en cas de perte, il vous sera facturé **25 € l'unité**. Si vous perdez la clé du locatif, la clé sera soit refaite, soit elle vous sera facturée.

Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer (cigarettes traditionnelles et électroniques) à l'intérieur des locatifs, autour et dans la piscine, dans les sanitaires, dans la salle de jeux et sur l'aire de jeux de nos petits.

Assurance du locataire et modifications

Le signataire du contrat doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile et doit fournir à la réservation une attestation d'assurance villégiature. Toute modification (arrivée retardée, départ avancé, nombre de personnes supérieur à celui prévu sur le contrat…) ou annulation doit être formulée **par écrit**.

Responsabilité du camping

La responsabilité du camping ne peut être engagée en cas de perte, vol ou dommages quels qu'ils soient, pendant ou suite à un séjour. De même, la responsabilité du camping n'est pas engagée à raison des dommages causés ou subis par les véhicules de locataires stationnant ou circulant dans l'enceinte du camping ou sur le parking extérieur.

11. Médiation

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du Code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation auprès de **SAS Médiation Solution**, sise 222 Chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST.

Site : https://www.sasmediationsolution-conso.fr · e-mail : contact@sasmediationsolution-conso.fr